

Réunion de l'Observatoire National des Métiers (ONM)

La séance est présidée par Mr Jean-Christophe BAKLOUTI.

L'ordre du jour :

Présentation de la nouvelle nomenclature des emplois de la filière support

Présentation des fiches emploi suivantes :

Métier	Fiche emploi	Nature des travaux
Data, Animation et pilotage de la performance	Data Analyst	Création d'emploi
Data, Animation et pilotage de la performance	Data Scientist	Création d'emploi
Système d'information, projets et transformation	Référent technique SI	Création d'emploi
Système d'information, projets et transformation	Analyste métier SI et chargé de MOA => Analyste métier	Regroupement
Système d'information, projets et transformation	Chef de projet et chef de projet SI => Chef de projet avec deux spécificités métier et SI	Regroupement
Juridique et Management des risques	Chargé(e) de protection des données personnelle	Création d'emploi

FO : quid des relevés de décisions des séances d'ONM précédentes ? Nous avons demandé ou en était la Direction concernant notre demande en ONM du 29 octobre 2024 : impact de l'IA sur le métier de conseiller entreprise en application de l'article 1 de l'accord du 14 décembre 2014. Quid de cette demande unanime ?

Direction : tous les CR seront transmis en décembre 2024. La question sur l'IA et le conseiller entreprise : un comité éthique existe à FT, et quand les cas d'usage seront posés, ce point sera abordé. L'information sur la demande des OS a été communiquée à la DG ; en fonction des évolutions, des études seront faites.

FO : rappelle l'article 1 du RI de l'ONM.

Le dialogue social étant abouti sur Chat FT et l'IA, la réponse de la Direction est insatisfaisante. La demande des OS est légitime.

Présentation de la nouvelle nomenclature des métiers Fonctions Support :

A l'issue des mises à jour de plusieurs fiches ces dernières années, une réflexion s'est enclenchée pour revoir la nomenclature des métiers Fonctions Support. De 13 filières Métiers actuels, la DG, après négociation veut passer à 8 filières métiers. Des emplois sont créés, d'autres sont regroupés, d'autres changent d'intitulé.

FO : sur la nomenclature métiers « système d'information, projets et transformation. » Interpellée par le terme « Transformation » associé aux métiers du SI.

Rejoignez-nous !



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Adhérez



Sur 2 emplois en création : Data Analyst et Data Scientist : quel impact sur les métiers ?

Direction :

Pourquoi SI et Transformation ? La transformation est dans le process des évolutions qui fait appel souvent aux métiers SI.

Constat de doublon des emplois dans les métiers SI d'où ces évolutions de nomenclature.

Data : il s'agit d'une logique de finalité- plusieurs emplois concourent à la même finalité. Les impacts sur les métiers ne sont pas traités en ONM.

FO : le 2 janvier 2025 : il y aura une vraie transformation des métiers, après ce ne seront que des évolutions, il faut arrêter les transformations permanentes, facteur de RPS. Il y a risque de restructuration des directions régionales consécutive à l'évolution de la nomenclature des métiers.

LES CREATIONS D'EMPLOIS

- **Data Analyst** : recueillir, organiser, synthétiser et analyser les données pour faciliter les prises de décision et accompagner les directions métiers dans l'exploitation et la valorisation de leurs données.

Il s'agit de contrôler la qualité de la donnée ; une dimension sur le besoin pour faire « parler » les données.

FO : pas de mention de l'IA dans cette fiche ? Pourquoi rattacher cet emploi à la filière Métier Cible « Data, Animation et Pilotage de la performance durable » ?

Il est indiqué le besoin de créer cet emploi : quels sont les profils existants pouvant migrer sur ce futur emploi ?

Direction : pas de mention de l'IA mais est évoqué le « modèle prédictif » en lien avec l'IA. Le Data Analyst travaille avec le Data Scientist en lien avec l'IA.

Une trentaine d'agents exercent déjà l'emploi de Data Analyst ; volonté de reconnaître ces activités. Il est temps de créer cet emploi.

L'emploi va démarrer au niveau E.

FO : niveau E, à discuter pour un Data Analyst. **FO** voit plutôt cet emploi démarrer à F. Ce point fera l'objet de négociation à compter de décembre.

- **Data Scientist** : proposer des modèles prédictifs en exploitant et analysant de grandes quantités de données afin de répondre aux besoins métier de l'établissement.

FO : combien de Data Scientist déjà à FT ?

Sur le contenu de l'emploi : le Data Scientist, pas de lien avec le comité éthique ?

Direction : entre 10 et 20 agents sont présents à l'effectif. Prend la remarque sur le comité éthique et l'introduira dans la fiche.

- **Référent technique SI** : déployer la stratégie de l'établissement à travers la conception et la mise en œuvre d'évolutions techniques tout en garantissant la fiabilité et la sécurisation du SI.

La Direction rajoute : il s'agit d'un profil très expérimenté, vécu important sur les SI. Un aboutissement de carrière.

Plusieurs dimensions : fonctionnelles, techniques, de production.

Le référent technique a la vision technique transverse ; son rôle est fondamental.



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Rejoignez-nous !

Adhérez



FO : Manque la notion de « stabilité du système d'information » dans la fiche. Et la transmission du savoir. Dans les compétences techniques : il est indiqué intervention sur les sites. Explications ?

Direction : transmission du savoir sera intégrée.

Intervention sur les sites : le plus souvent à distance ; les interventions en physique peuvent arriver pour des sites dits « sensibles ».

- **Chargé de protection des données personnelles** : informer, conseiller et assister sur le plan RGPD l'ensemble des services de FT notamment les responsables de traitement.

La Direction s'appuie sur l'instruction de septembre 2023 ; il s'agit de s'entourer d'experts. Les correspondants existent dans les régions mais souhait de formaliser les activités par un emploi.

FO : accueille positivement cette formalisation de l'emploi au regard des enjeux.

Il manque le comment embarquer le réseau sur le RGPD. Et la question de la sensibilisation du réseau.

Au niveau des organisations existantes dans les régions, attention à ne pas créer des dysfonctionnements.

Quid du traitement de l'accès aux réseaux sociaux ?

Direction : il s'agit de donner une responsabilité à un membre de l'équipe régionale avec une lettre de mission formalisée. Et l'agent sous cette responsabilité occupe l'emploi créé.

OK pour sensibiliser le réseau.

Accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux fait partie de la fiche.

LES REGROUPEMENTS D'EMPLOIS

- **Chargé de maîtrise d'ouvrage et analyste métier SI devient Analyste métier** dans la filière métiers Système d'information, Projets et Transformation

Direction : l'objectif de ces regroupements est la simplification.

FO : au regard de la fiche proposée, il s'agit plutôt d'un nouvel emploi pour nous et non pas d'un regroupement. Constat des aires de mobilité qui se réduisent.

Direction : il s'agit d'un regroupement d'emplois similaires. Le chargé de MOA est un intitulé ancien.

- **Chef de projet et chef de projet SI devient chef de projet tout court** dans la filière métiers Système d'information, projets et transformation avec 2 spécificités.

FO : problème : regroupement de 2 emplois dont l'un démarre à G (chef de projet) et l'autre à F (chef de produit SI) donc amplitudes différentes.

Constat que la spécificité « Architecte SI » est retirée de la fiche fusionnée par rapport à la présentation faite en ONM de septembre, ce qui est de bon aloi. Car l'emploi d'architecte SI est un emploi à part entière.

Un emploi, un projet ou un projet, un emploi ?

Direction : ce regroupement concerne 8 agents environ. La question de l'échelon d'entrée n'est pas un sujet ONM.

L'emploi d'architecte SI fera l'objet d'une présentation ultérieure.

La CPNN Classification prendra le relais sur plusieurs thématiques observées ! Ce que demande **FO** depuis plusieurs mois.

Prochaine réunion de l'ONM le 17 décembre 2024

Rejoignez-nous !



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT

<https://fofrancetravail.fr> Contact : syndicat.fo@francetravail.fr

Adhérez

